

J moins 5

Mais quelle est donc la stratégie du gouvernement pour France télévisions ?

Bien malin qui peut répondre à cette question. Pour l'instant celui qui a la mission de gouverner (gouverner c'est prévoir), n'a visiblement qu'une seule volonté, amputer le budget de l'entreprise de 50 M€ en 2018.

Incompétence manifeste...

Vu de loin, sous les lambris dorés du ministère de « tu-telle », 50 M€ ça peut paraître mineur dans un budget de près de 3 Milliards d'euros. Cet argument fait d'ailleurs partie des éléments de langage que la ministre répète en boucle à longueur d'interview. Et pourtant...

50 M€, c'est plus de 3 fois le budget identifié de la chaîne info, c'est la moitié du budget du Pôle Nord-Ouest de France 3, c'est plus de la moitié du budget de la filière production de France télévisions, c'est le budget d'une trentaine de locales, etc.

Cette coupe claire est une véritable déclaration de guerre à l'encontre des salariés d'une entreprise « à l'os », qui subissent depuis des années les effets d'une politique de restriction budgétaire bête et méchante et qui ont pourtant relevé tous les défis de la modernisation.

750 postes supprimés entre 2012 et 2015, 500 d'ici 2020 auxquels s'ajouteraient combien de postes à supprimer en 2018 ? 700 ? Plus de 2000 sur la période 2012-2020... 20% des effectifs... Est-ce vraiment ainsi que M. Macron compte s'y prendre pour endiguer le chômage de masse ?

Que penser d'un actionnaire (L'Etat) qui s'autorise, sans aucun scrupule, à renier sa signature sur un contrat d'objectifs et de moyens (COM) signé il y a à peine un an en décembre 2016 ? Marc Tessier, Patrick de Carolis, Rémy Pflimlin et désormais Delphine Ernotte. Tous auront été successivement roulés dans la farine par un actionnaire qui donne, au plus haut niveau, l'exemple de sa déloyauté.

Facteur aggravant pour M. Macron : à l'époque de la négociation du COM, il était aux affaires en tant que ministre d'Etat en charge des finances, il a même validé le fameux rapport Schwartz de 2015 qui servit de feuille de route pour la désignation de la PDG de FTV puis pour la négociation du COM actuel.

... Ou volonté de démolir

Aucune vision stratégique associée à cette amputation des ressources. Il s'agit d'une coupe aveugle, brutale, pour casser, démolir, démanteler. Et cette décision aura des conséquences majeures sur l'avenir de l'entreprise puisqu'elle entravera toutes ses capacités de développement.

L'Etat licencie dans l'audiovisuel public, sans aucun souci des efforts de ses personnels et du rôle central de la télévision publique dans la période que nous vivons. Le coup porté est d'une violence inégalée et ses effets sont immédiats.

Pour mémoire, France télévisions est le premier investisseur dans la création audiovisuelle avec plus de 50% des investissements en fiction, documentaire et animation. Avec 50 M€ de moins, on pourrait imaginer réduire ces commandes aux producteurs privés... Or, Madame Nyssen a déjà fait savoir qu'elle ne voulait pas qu'on touche à la création, à savoir le chiffre d'affaires des producteurs privés.

De même, Madame Nyssen se dit opposée au retour de la publicité après 20H, solution pourtant évidente pour compenser la coupe budgétaire.

Hors de question, en outre, de voir FTV à nouveau plongée dans le déficit, comme ce fut le cas pendant les années qui ont suivi la réforme Sarkozy ou en 2012, après l'arrivée de François Hollande à la tête de l'Etat.

Quant à la réforme de la redevance, une nécessité absolue et une des plus grandes arlésiennes de l'audiovisuel public, pas de volonté de la mettre en œuvre pour 2018.

Mais alors, quelle issue reste-t-il ? Que veut réellement l'Etat actionnaire ? Accélérer les réformes ? Démanteler la filière de production ? Battre des records de postes supprimés grâce aux mutualisations au Siège ? Passer de 24 à 13 antennes régionales ? Supprimer les Locales ? Stopper le feuilleton de Montpellier ? Suspendre les projets de S-VOD ou de plateforme culturelle ? Contraindre les stations d'Outre-mer à vivoter avec des budgets de plus en plus déconnectés des besoins ?

Comment imaginer en rajouter par rapport à un COM qui prévoit déjà le non remplacement d'un départ sur deux d'ici 2020 (200 en 2018) ? On a la curieuse impression que, pour notre ministre comme pour M. Macron, les seuls critères qui comptent, sont ceux des agences de notation, des marchés financiers, des libéraux de tous poils. Regardez, ça bouge en France, ça se réforme, ça se modernise puisqu'on casse l'emploi public, son périmètre et ses missions...

**Il est temps de dire non
à cette politique.
Tous en grève
et à Paris le 17 octobre !**